



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/71/61
5 novembre 2013

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante et onzième réunion
Montréal, 2 – 6 décembre 2013

RAPPROCHEMENT DES COMPTES

1. Le présent document, qui traite du Rapprochement des comptes, a été préparé en collaboration avec les agences d'exécution et avec le Trésorier en réponse à la décision 38/9(d)¹. Il expose le rapprochement des recettes consignées dans les comptes de 2012 avec les données financières des rapports périodiques de 2012 (rapports périodiques) des agences d'exécution et la base de données de l'inventaire des projets approuvés par le Secrétariat (inventaire), les dépenses indiquées dans les comptes de 2012 et dans les rapports périodiques, ainsi que des recommandations.

Rapprochement des recettes consignées dans les comptes de 2012

2. L'examen des rapports périodiques a révélé des écarts avec des données enregistrées dans l'inventaire, comme l'indique le tableau 1.

Tableau 1

**ÉCARTS ENTRE LES RAPPORTS PÉRIODIQUES ET L'INVENTAIRE
(Total des financements approuvés, incluant les coûts d'appui (\$US))**

Agence	Rapport périodique 2012	Inventaire	Différence
PNUD	707 657 585	707 658 211	626
PNUE	232 455 179	232 448 947	-6 232
ONUDI	731 710 118	731 707 235	-2 883
Banque mondiale	1 086 752 859	1 086 752 864	5
Total	2 758 575 741	2 758 567 257	-8 484

¹ Le Comité exécutif a demandé qu'un rapprochement complet des comptes avec les rapports périodiques et financiers soit préparé pour la dernière réunion de chaque année.

3. L'écart de 626 \$US dans le rapport périodique du PNUD résulte du solde restitué par le PNUD à la 67^e réunion pour le projet LEB/FUM/47/INV/61 qui n'était pas enregistré dans l'inventaire. Aucun rapprochement complémentaire n'est nécessaire pour le rapport périodique du PNUD.

4. Une explication des écarts entre les rapports périodiques et l'inventaire est présentée ci-dessous :

- (a) L'écart de 6 232 \$US dans le rapport périodique du PNUE résulte de la restitution du solde des coûts d'appui d'agence pour le projet AFG/SEV/43/CPG/02 communiqués deux fois par le PNUE, à la 64^e et à la 68^e réunion. L'inventaire et les rapports périodiques du PNUE ont été actualisés en conséquence, n'exigeant pas un rapprochement supplémentaire pour les rapports périodiques du PNUE ;
- (b) L'écart de 2 880 \$US dans le rapport périodique de l'ONUDI résulte de la restitution, à la 66^e et à la 67^e réunion, des soldes de cinq projets achevés qui n'ont pas été inscrits dans l'inventaire (laissant une différence due à l'arrondissement des chiffres de 3 \$US). Une rectification a été apportée dans le cadre du rapport sur la restitution des soldes des projets achevés soumis par l'ONUDI à la 71^e réunion, qui entraînera une modification de l'inventaire après cette réunion ; et
- (c) L'écart de 5 \$US dans le rapport périodique de la Banque mondiale est dû à l'arrondissement des chiffres².

Montants nets des approbations dans les rapports périodiques et les recettes de 2012 des agences d'exécution

5. Des différences ont été constatées entre les rapports périodiques des agences d'exécution et les recettes consignées dans les comptes de 2012 du Fonds, comme le montre le tableau 2. Une explication des différences fournie par les agences d'exécution concernées figure au tableau 3.

Tableau 2

**DIFFÉRENCES ENTRE LES RAPPORTS PÉRIODIQUES DES AGENCES D'EXÉCUTION
ET LES COMPTES DE 2012 DU FONDS
(Financements approuvés incluant les coûts d'appui et les recettes (\$US))**

Agence	Rapport périodique 2012	Recettes globales des comptes de 2012 (Provisoires)	Recettes globales des comptes de 2012 (Définitifs)	Différence entre les comptes provisoires et les rapports périodiques	Différence entre les comptes définitifs et les rapports périodiques
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3)-(2)	(6) = (4)-(2)
PNUD	707 657 585	686 055 920	708 208 875	-21 601 665	551 290
PNUE	232 455 179	218 374 420	232 470 280	-14 080 759	15 101
ONUDI	731 710 118	711 531 103	711 582 054	-20 179 015	-20 128 064
Banque mondiale	1 086 752 859	1 087 629 424	1 087 629 424	876 565	876 565
Total	2 758 575 741	2 703 590 867	2 739 890 633	-54 984 874	-18 685 108

Note : Un nombre positif dans la dernière colonne signifie que les recettes indiquées dans les comptes des agences sont supérieures aux montants indiqués dans leurs rapports périodiques. Un nombre négatif signifie que les recettes indiquées dans les comptes des agences sont inférieures aux montants indiqués dans leurs rapports périodiques.

² Ce n'est que lorsque la différence est supérieure à 5 \$US qu'il est suggéré que les agences alignent leurs chiffres sur ceux de l'inventaire.

Tableau 3

**JUSTIFICATION DES DIFFÉRENCES ENTRE LES RAPPORTS PÉRIODIQUES DES
AGENCES D'EXÉCUTION ET LES COMPTES DE 2012 DU FONDS (\$US)**

Rangée	Observations	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
1	Différence entre les rapports périodiques et les comptes définitifs	551 290	15 101	-20 128 064	876 565
	Explications fournies par les agences concernées				
2	Différence des intérêts créditeurs entre les comptes provisoires et définitifs de 2012 (suite à donner par le Trésorier)	-551 278		-50 951	
3	Intérêts accumulés en 2012 indiqués dans les comptes mais non dans le rapport périodique (suite à donner par le PNUE)		-11 982		
4	Intérêts gagnés au dernier trimestre de 2011 à déduire des approbations de 2013 (suite à donner par le Trésorier)				-71 078
5	Paievements de la 68 ^e réunion effectués en 2013 déduction faite des intérêts créditeurs de 2012				11 369 453
6	Financements approuvés à la 68 ^e réunion et seulement transférés en 2013			20 601 529	
7	Remboursement des projets achevés à la 68 ^e réunion n'ayant pas fait l'objet d'un ajustement en 2012 (suite à donner par le Trésorier)			-104 472	
8	Intérêts gagnés au 2 ^e et au 3 ^e trimestre de 2012 ayant fait l'objet d'un ajustement à la 68 ^e réunion (suite à donner par le Trésorier)			-221 896	
9	Part de l'intérêt gagné au 4 ^e trimestre de 2012 ayant fait l'objet d'un ajustement à la 69 ^e réunion (suite à donner par le Trésorier)			-99 041	
10	Soldes de l'ONUDI pour divers projets restitués à la 66 ^e et à la 67 ^e réunion			2 880	
11	Élément de rapprochement non réglé du projet sur les refroidisseurs en Thaïlande (THA/REF/26/INV/104)*				-1 198 946
12	Élément de rapprochement non réglé du projet bilatéral de la Suède (THA/HAL/29/TAS/120)*				-225 985
13	Élément de rapprochement non réglé du projet bilatéral des États-Unis (CPR/PRO/44/INV/425)*				-5 375 000
14	Élément de rapprochement non réglé du projet bilatéral des États-Unis (CPR/PRO/47/INV/439)*				-5 375 000
15	Total (rangées 2 à 15)	-551 278	-11 982	20 128 049	-876 556
16	Différence (Élément de rapprochement en instance)	12	3 119	(15)	9

* À clôturer à l'achèvement des activités de la Banque mondiale liées au Protocole de Montréal.

6. Les différences entre les rapports périodiques et les comptes de 2012 du fonds sont expliquées comme suit :

- (a) Le PNUD a expliqué que 551 278 \$US résultent des intérêts créditeurs. Ce montant sera corrigé en 2013 par le Trésorier en tant qu'ajustement pour les années précédant 2012 et sera retenu par le Trésorier sur les approbations de la 71^e réunion. Les 12 \$US proviennent du solde restitué pour le projet LEB/FUM/47/INV/61 qui doit être enregistré dans l'inventaire ;
- (b) Sur les 15 101 \$US de recettes supplémentaires dans les comptes définitifs de 2012, 11 982 \$US sont dus aux intérêts accumulés qui ne sont pas encore indiqués dans le rapport périodique du PNUE. Il restera toutefois un élément de rapprochement en instance d'un montant de 3 119 \$US que le PNUE doit encore expliquer ;
- (c) Les différences entre les rapports périodiques de l'ONUDI et les comptes définitifs de 2012 (d'un montant de 20 128 049 \$US) sont expliquées dans les rangées 6 à 11 du tableau 3. Il restera un solde de 15 \$US que l'ONUDI attribue à l'arrondissement des chiffres qui doit faire l'objet d'un rapprochement ;
- (d) La différence de 876 565 \$US entre les rapports périodiques de la Banque mondiale et les comptes définitifs de 2012 résulte de : -71 078 \$US d'intérêts gagnés lors du quatrième trimestre 2011 n'ayant pas été déduits des approbations de 2012 du fait qu'aucun paiement n'avait été fait par le Trésorier à la Banque mondiale aux 66^e et 67^e réunions par suite d'un montant important de restitution de soldes. À la 68^e réunion, les intérêts créditeurs ont été intégralement déduits, tandis que ces revenus ont été oubliés par erreur pour 2011. Ce montant devra être déduit par le Trésorier des approbations de la 71^e réunion. Le montant de 11 369 453 \$US correspond aux paiements de la 68^e réunion effectués en 2013 déduction faite des intérêts créditeurs de 2012. Il restera un élément de rapprochement en instance de 9 \$US ;
- (e) La Banque mondiale a signalé le même élément de rapprochement non réglé d'un montant de 1 198 946 \$US pour un prêt remboursé par le gouvernement de la Thaïlande par l'intermédiaire de la Banque directement au Trésorier en 2007. Outre ce remboursement, une restitution antérieure du solde du projet approuvé initialement d'un montant de 2 475 000 \$US avait été effectuée en 2005 par la Banque. L'approbation totale a été indiquée comme il convient comme étant de zéro dans le rapport périodique, représentant le remboursement et la restitution des fonds au Fonds multilatéral. Ceci devrait donc continuer à être un élément de rapprochement non réglé.
- (f) La Banque a également indiqué le même montant de 225 985 \$US qui était déjà un élément de rapprochement non réglé dans les rapprochements annuels précédents. Il s'agit d'une contribution bilatérale de la Suède approuvée à la 29^e réunion (THA/HAL/29/TAS/120), qui a été traitée de la même façon que la contribution bilatérale des États-Unis mentionnée précédemment. Le montant restera donc un élément de rapprochement non réglé puisqu'il ne peut pas être traité dans le rapport périodique de la Banque mondiale comme un revenu normal provenant du Fonds multilatéral.
- (g) La Banque mondiale a fait part des mêmes éléments de rapprochement non réglés pour des contributions bilatérales reçues des États-Unis pour des projets d'élimination accélérée de la production en Chine d'un montant de 5 375 000 \$US (CPR/PRO/44/INV/425), et d'un autre montant de 5 375 000 \$US (CPR/PRO/47/INV/439). Ces deux montants demeureront des éléments de rapprochement non réglés dans les comptes car la Banque mondiale les a incorporés dans ses revenus dans les comptes de 2006 et de 2008, alors qu'ils ne sont pas inclus dans l'inventaire pour la Banque mondiale, mais pour les États-Unis (en qualité d'agence bilatérale).

Dépenses indiquées dans les comptes de 2012 et dans les rapports périodiques

7. Le Tableau 4 montre les différences entre les dépenses cumulatives communiquées provisoirement au Trésorier dans les comptes de 2012, et les fonds décaissés et engagés communiqués au Secrétariat dans les rapports périodiques des agences d'exécution pour la période allant de 1991 à 2012. Une explication des différences fournie par les agences d'exécution concernées est indiquée au tableau 5.

Tableau 4

DIFFÉRENCES ENTRE LES DÉPENSES CUMULATIVES (\$US)

Agence d'exécution	Rapport périodique			Total des dépenses cumulatives communiquées au Trésorier	Différences*
	Fonds décaissés incluant les coûts d'appui	Fonds engagés incluant les coûts d'appui	Total des dépenses cumulatives		
(1)	(2)	(3)	(4)= (2)-(3)	(5)	(6)= (4)-(5)
PNUD	623 709 968	748 049	624 458 017	620 230 605	4 227 412
PNUE	197 993 933	4 521 474	202 515 407	202 511 732	3 675
ONUDI	590 581 761	33 339 002	623 920 763	623 919 566	1 197
Banque mondiale	1 009 456 113	77 244 813	1 086 700 926	1 017 634 113	69 066 813

(*): Un nombre positif dans la dernière colonne signifie que le montant des dépenses indiqué dans le rapport périodique est supérieur à celui des comptes du Fonds. Un nombre négatif signifie que le montant des dépenses indiqué dans le rapport périodique est inférieur à celui des comptes du Fonds.

Tableau 5

JUSTIFICATION DES DIFFÉRENCES ENTRE LES DÉPENSES COMMUNIQUÉES DANS LES RAPPORTS PÉRIODIQUES ET LES COMPTES DU FONDS (\$US)

	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
1. Différence entre les comptes et les rapports périodiques des agences d'exécution	4 227 412	3 675	1 197	69 066 813
Explications fournies par les agences concernées				
2. Fonds destinés à couvrir les engagements administratifs de 2013 et 2014. Acquis et déclarés dans le rapport périodique, mais pas encore décaissés selon les comptes de 2012	-3 382 009			
3. Obligations incluses dans le rapport périodique mais pas dans l'état financier. Dans les états financiers selon les normes IPSAS ³ , seules les dépenses sont incluses, les engagements n'étant pas comptés comme dépenses tant qu'il n'y a pas eu décaissement	-748 049			
4. Élément de rapprochement non réglé lié à la réduction des dépenses dans les états financiers non associés à un projet particulier. Augmente le solde de financement dû au Fonds mais ne peut être restitué qu'à la clôture du fonds fiduciaire*	-68 300			
5. Élément de rapprochement non réglé lié à la réduction des dépenses dans les états financiers non associés à un projet particulier. Augmente le solde de financement dû au Fonds mais ne peut être restitué qu'à la clôture du fonds fiduciaire*	-29 054			

³ International Public Standard Accounting System (normes comptables internationales pour le secteur public).

	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
6. Économies réalisées sur des ajustements d'une année précédente (2011) devant faire l'objet d'un ajustement dans le rapport périodique de 2013 (suite à donner par le PNUE)		-3 675		
7. Valeur engagée pour les projets approuvés				-77 244 813
8. Décaissements vers les comptes spéciaux de la Banque mondiale				8 178 000
9. Total	-4 227 412	0	0	-69 066 813
10. Différence	0	0	1 197	0

* Élément de rapprochement non réglé pouvant être restitué à la clôture du fonds fiduciaire

8. En plus des explications fournies aux rangées 2 à 8 du tableau 5, les observations suivantes ont également leur importance :

- (a) Pour le PNUD, les montants de 68 300 \$US et de 29 054 \$US resteront des éléments de rapprochement non réglés jusqu'à la clôture des projets financés par le Fonds multilatéral. En déduisant dans l'état financier ces deux montants de ses dépenses, le PNUD a pris théoriquement les mesures nécessaires pour restituer ces montants au Fonds.
- (b) Pour l'ONUDI, le montant de 1 197 \$US, communiqué à titre de dépenses supplémentaires dans ses comptes de 2012, demeure un élément de rapprochement que l'ONUDI est toujours en train d'examiner et dont il rendra compte au Secrétariat ;
- (c) Pour la Banque mondiale, la différence de 69 066 813 \$US correspond au fait que, conformément aux procédures comptables de la Banque, les fonds « engagés » ne sont pas comptés en tant que décaissements (c'est-à-dire qu'ils ne sont pas inscrits dans les états financiers) tant que les paiements correspondants en sont pas effectués. C'est pourquoi le chiffre apparaissant dans la colonne « fonds engagés » n'est pas inclus dans les comptes définitifs de 2012. En 2012, le montant des fonds engagés est particulièrement élevé du fait de la première tranche du plan sectoriel pour l'élimination des HCFC dans le secteur des mousses en Chine, qui représente un montant total d'environ 39 millions \$US. De plus, les chiffres des montants des décaissements du rapport périodique sont communiqués à la Banque par ses agents financiers et les pays partenaires (dans le cas de certains plans sectoriels et nationaux d'élimination des SAO), alors que les dépenses inscrites dans les états financiers représentent les fonds qui vont de la Banque vers les comptes spéciaux (et finalement aux bénéficiaires). Si les fonds engagés étaient retirés du rapprochement des comptes, la différence entre les fonds décaissés dans le rapport périodique et ceux décaissés par le Fonds d'affectation spéciale pour l'ozone de la Banque serait d'environ un pour cent.

Recommandations

9. Le Comité exécutif pourrait envisager de :
 - (a) Prendre note du rapprochement des comptes de 2012, présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/71/61 ;
 - (b) Demander au PNUE d'ajuster dans son prochain rapport périodique ses recettes d'un montant de 11 982 \$US d'intérêts accumulés et de 3 675 \$US d'économies issues des années précédentes ;

- (c) Demander au Trésorier de :
- (i) Inscrire dans les comptes 2013 de l'ONUDI en tant qu'ajustement des années précédentes : les transferts de recettes vers l'ONUDI en 2012 liés au remboursement pour des projets achevés s'élevant à 104 472 \$US, les intérêts créditeurs s'élevant à 221 896 \$US pour les 2^e et 3^e trimestres de 2012 ayant fait l'objet d'un ajustement à la 68^e réunion, 99 041 \$US pour le 4^e trimestre de 2012 ayant fait l'objet d'un ajustement à la 69^e réunion, et la différence des intérêts créditeurs s'élevant à 50 951 \$US entre les comptes provisoires et les comptes définitifs de 2012 ;
 - (ii) Retenir sur ses prochains transferts au PNUD un montant de 551 278 \$US représentant les intérêts créditeurs supplémentaires communiqués par le PNUD dans son état financier provisoire mais pas dans son état financier définitif, et d'inscrire ce montant en tant qu'ajustement des années précédentes dans les comptes 2013 du PNUD ;
 - (iii) Retenir sur ses prochains transferts à la Banque mondiale un montant de 71 078 \$US représentant les intérêts gagnés lors du quatrième trimestre de 2011 n'ayant pas été déduits des approbations de 2012 du fait qu'aucun paiement n'avait été fait par le Trésorier à la Banque mondiale aux 66^e et 67^e réunions par suite d'un montant important de restitution de soldes.
 - (iv) Noter que les ajustements pour les 2 880 \$US restitués deux fois par l'ONUDI pour cinq projets et les 810 \$US de frais d'appui d'agence restitués deux fois par le PNUE pour un projet ont été effectués dans le rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/71/4) pour chacune des agences séparément ;
- (d) Prendre note des éléments de rapprochement en instance suivants pour 2012 :
- (i) 12 \$US de différence dans les recettes entre le rapport périodique et les comptes définitifs du PNUD ;
 - (ii) 3 119 \$US de différence dans les recettes entre le rapport périodique et les comptes définitifs du PNUE ;
 - (iii) 15 \$US de différence dans les recettes et 1 197 dans les dépenses entre le rapport périodique et les comptes définitifs de l'ONUDI ;
 - (iv) 9 \$US de différence dans les recettes entre le rapport périodique et les comptes définitifs de la Banque mondiale ;
- (e) Prendre note des éléments de rapprochement non réglés suivants :
- (i) Le PNUD pour des projets non spécifiés pour des montants de 68 300 \$US et 29 054 \$US ; et
 - (ii) La Banque mondiale pour les projets suivants :
 - Projet sur les refroidisseurs de Thaïlande (THA/REF/26/INV/104) pour un montant de 1 198 946 \$US ;

- Projet bilatéral avec la Suède (THA/HAL/29/TAS/120) pour un montant de 225 985 \$US ;
- Projet bilatéral avec les États-Unis (CPR/PRO/44/INV/425) pour un montant de 5 375 000 \$US ; et
- Projet bilatéral avec les États-Unis (CPR/PRO/47/INV/439) pour un montant de 5 375 000 \$US.
